

Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace

# Diriger un ensemble amateur enjeux et perspectives

Actes du colloque  
du samedi 11 octobre 2008  
maison de la région Alsace  
... et quelques compléments de réflexion

---

## SOMMAIRE :

Préambules	p. 2 à 4
Milieu musical amateur	p. 5 - 11
Un parallèle avec le milieu du chant choral	p. 12 - 15
Une rencontre originale	p. 16 - 20
Un voisin montre l'exemple	p. 21 - 24
Regards croisés	p. 25 - 30
Un orchestre de haut niveau en milieu rural	p. 31 - 34
Un éclairage régional	p. 35 - 37
La direction, ça s'apprend	p. 38 - 39
Vu de l'extérieur	p. 40 - 41
Conclusion / remerciements	p. 42 - 44

# Pourquoi ce colloque ?

**D**ans un environnement culturel en mutation, la FSMA a, dans ses axes de travail, la recherche de solutions permettant au milieu amateur de s'adapter au contexte de demain, sans subir de manière brutale ces changements inévitables. Parmi les nombreuses questions qui agitent le milieu de la pratique artistique en amateur et tout particulièrement le mouvement musical, quelques unes reviennent de manière récurrente.



Les intervenants du colloque

« Quel est, en 2008, le rôle d'un chef d'orchestre, d'un directeur musical, intervenant avec des amateurs ? Quelle place aura-t-il demain ? Dans quel cadre ? Quelles sont les compétences qu'il doit posséder pour remplir au mieux sa mission ? Quel est et sera son statut ? Comment pourra-t-il agir et réagir face aux mutations sociales et culturelles dont la vitesse donne parfois le vertige ? »

La liste pourrait être encore longue, mais nous avons souhaité recentrer le débat autour du rôle du directeur, à la fois musicien, meneur d'hommes et bien d'autres choses encore que nous tenterons de mettre à jour au cours de cette matinée. Loin de vouloir donner des réponses toutes faites, faciles et définitives, loin de l'idée de rédiger un cahier de doléances et de plaintes, ce colloque cherchera à dresser un tableau précis de la musique amateur au sein d'un environnement culturel et médiatique de plus en plus dense et à poser des questions fondamentales, que chacun peut s'approprier, pour mieux comprendre le monde dans lequel il évolue et envisager des solutions pertinentes. Sans vouloir minimiser l'action et le rôle de tous les acteurs de la vie associative (élus et bénévoles), il nous a semblé important, pour cette première rencontre, de focaliser les regards sur la direction d'ensemble et la place du chef d'orchestre. Nul doute que son rôle d'axe central permettra d'aborder une bonne partie des interrogations qui font régulièrement surface et de mieux comprendre les défis et enjeux de demain.

# Diriger un ensemble amateur enjeux et perspectives

Tel était le sujet du colloque organisé le 11 octobre 2008, à la Maison de la Région Alsace, par la fédération des sociétés de musique d'Alsace (FSMA).

Ce grand moment de réflexion, qui a abordé un thème central pour le devenir des sociétés musicales amateurs, a pu se faire grâce au soutien de la Région Alsace et de son président Adrien Zeller, que nous remercions chaleureusement, tant pour l'aide apportée à l'organisation de cette journée que pour sa présence, dynamique et forte de propositions, au moment même du colloque.

Nos remerciements vont également à nos autres partenaires institutionnels, la DRAC Alsace et les deux conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, avec qui, au travers de la convention qui nous lie, nous partageons très largement ces réflexions.

Merci également à tous les représentants des structures partenaires (ADIAM 67, CDMC 68, Mission Voix Alsace...), aux directeurs des orchestres d'harmonies et des écoles de musique, et aux invités, qui nous ont fait le plaisir et l'honneur de leur présence.

Avant de vous laisser à la découverte de cet opuscule, il nous semble utile de rappeler qu'un colloque n'est point un lieu de décisions ou d'annonces péremptoires, mais bien un espace de réflexion démocratique, où les problématiques, abordées sous des angles les plus divers possibles, cherchent à être partagées par le plus grand nombre. C'est bien dans cet esprit que nous avons conçu cette journée, par la complémentarité des thèmes abordés et la diversité des intervenants, que nous remercions chaleureusement pour la pertinence de leurs éclairages.

Nous espérons que la lecture de cette brochure vous permettra de vous emparer de ce sujet déterminant pour l'avenir des pratiques collectives en amateur, puisqu'il traite en profondeur des enjeux liés à celles et à ceux qui en ont la responsabilité semaine après semaine, les directrices et directeurs musicaux.

Plus que jamais, le rôle et le statut de ces personnes encadrantes sont fondamentaux. Leurs compétences, leur engagement et le confort de leur action seront les conditions de réussite des projets musicaux, ancrés dans le temps actuel, novateurs et dynamiques, suffisamment ouverts et porteurs de message pour toucher le plus grand nombre.

C'est cette philosophie porteuse d'avenir que nous voulons partager avec vous.

**Fernand LUTZ,**  
**Président de la FSMA**

# Déroulé du colloque

- ouverture du colloque : **Fernand Lutz**, président de la FSMA
- mot d'accueil : **Adrien Zeller**, président de la région Alsace
- introduction et modération : **Steve Werlé**, directeur d'hôpital
- « *les grandes lignes de la problématique et des évolutions auxquelles le milieu est confronté - le portefeuille de compétences d'un chef d'orchestre évoluant en milieu amateur* » **Sylvain Marchal**, conseiller artistique de la FSMA
- « *un parallèle avec le milieu du chant choral* » : **Denis Haberkorn**, directeur de la Mission Voix Alsace
- « *une rencontre originale, l'orchestre d'harmonie et les écoles maternelles* » **Marc Hegenhauser**, directeur de l'école de musique et de l'orchestre d'harmonie de Hoenheim
- « *la formation des chefs en Suisse, débouchés et politique culturelle en faveur des amateurs* » **René Michon**, co-directeur de la Haute-Ecole de musique de Genève, chef d'orchestre, formateur
- « *regards croisés sur la situation transfrontalière, France, Suisse, Allemagne* » **Miguel Etchegoncelay**, chargé de la pratique d'orchestre d'harmonie au conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Strasbourg
- « *les relations entre orchestre amateur, école de musique et environnement territorial - le rôle du chef – Epehy (80), un exemple d'orchestre de haut niveau en milieu rural* » **Gilles Czwartkowski**, directeur de l'orchestre d'harmonie et **Régis Cazé**, fondateur de l'école de musique.
- « *la structuration de l'enseignement, la triangulaire territoire, école de musique, harmonie* » **Alexis Klein**, directeur de l'école de musique de Schweighouse sur Moder
- débats et synthèse de la journée, conclusion : **Steve Werlé**

# Milieu musical amateur :

## grandes lignes de la problématique et évolutions le chef d'orchestre évoluant sur ce terrain

Sylvain Marchal, *conseiller artistique de la FSMA*

### Pourquoi ce sujet

Composée de 310 orchestres amateurs adhérents, la FSMA rassemble entre 10 et 12 000 musiciens du soir, chiffre vertigineux à lui seul, qui est déjà l'expression d'un grand besoin en termes d'encadrement. Ce chantier, en forme de défi, est entamé depuis de nombreuses années. Autant son importance est vitale, autant sa mise en œuvre est délicate, tant il touche à des sensibilités exacerbées et des habitudes ancrées.

Largement au cœur de la convention qui lie la FSMA à ses partenaires institutionnels (DRAC Alsace, région Alsace, conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), ce sujet de fond vient en prolongement des travaux d'études réalisés avec l'observatoire des politiques culturelles et une équipe de chercheurs universitaires.<sup>1</sup>

Bien entendu, d'autres actions analytiques et prospectives mériteront d'être menées, que ce soit sur le milieu associatif et ses relations environnementales, sur l'émergence des nouveaux territoires, sur la fonction de président et d'élu associatif... les sujets ne manquent pas. Simplement, pour donner le plus de clarté possible à la thématique, la FSMA a fait le choix de l'entrée des « encadrants » pour poursuivre sa politique de réflexion.

Une commission de travail<sup>2</sup> s'est réunie durant l'année 2008 pour préparer ce colloque et surtout déterminer – en amont – de grands axes de réflexion transversaux, dont la portée cherche, par principe, à atteindre une résonance large, sans tomber dans le piège de la spécificité locale.

---

<sup>1</sup> Synthèse de l'étude et actes du colloque du 20/09/2006 téléchargeables sur [www.fsma.com](http://www.fsma.com)

<sup>2</sup> Fernand Lutz, président, FSMA – Sylvain Marchal, conseiller artistique, FSMA – Astride Jund, chef d'orchestre – Miguel Etchegoncelay, chef d'orchestre, pédagogue – Denis Haberkorn, directeur, Mission Voix Alsace – Marc Hegenhauser, chef d'orchestre, compositeur – René Goepf, directeur école de musique et orchestres d'harmonie – Paul-Philippe Meyer, chargé de mission, Université de Haute-Alsace – Jean Simon, directeur, ADIAM 67

Ce colloque, symboliquement organisé à la Maison de la région Alsace, s'est affiché comme un acte de sensibilisation, tant du milieu amateur que des pouvoirs publics, à une heure où il est devenu vital, pour cette pratique artistique « historique » de ne pas rester sur ses acquis au moment où tout bouge autour d'elle.

Cette philosophie d'anticipation sur les mutations, que souhaite partager la FSMA avec le plus grand nombre, n'est pas conçue dans un quelconque but d'opérer des changements immédiats, assurément insuffisants et stériles, mais bien de travailler sur les moyen et long termes, sur et avec la nouvelle génération d'encadrants, tout en sensibilisant le terrain, comme ses partenaires institutionnels, éducatifs et artistiques.

### **Le contexte**

Chacun connaît l'étendue de l'évolution du milieu amateur, de l'environnement musical et médiatique, des mentalités et goûts, des territoires (communautés de communes, par ex), tout comme la mise en place des schémas départementaux ou l'émergence de nouvelles esthétiques...

C'est dans ce paysage en mouvement, qu'il convient de rappeler l'importance vitale du rôle du chef, que nous préférons désormais nommer « encadrant », interface entre les musiciens, le public, les structures associatives de type comité, mais aussi les écoles de musique, l'éducation nationale, les pouvoirs publics...

Quelles seront ses nouvelles fonctions et attributions ? Quelles compétences devra posséder la génération à venir ? dotée de fait d'une exigence nouvelle, la capacité d'ouverture sur l'autre, sur les autres !

La question des renouvellements et des successions, qui demande à avoir 10 à 15 ans d'avance (sachant que la durée d'une activité de chef, se situe en moyenne, entre 20 et 30 ans) est au cœur du débat. Et, sans chercher à éliminer quiconque, tout en rendant hommage à celles et ceux qui œuvrent, souvent bénévolement et dans des conditions parfois précaires, on ne peut que chercher à inventer les solutions de demain. Solutions qui, en regard du contexte européen et des politiques menées par nos voisins<sup>3</sup>, passeront assurément, au moins en partie, par une professionnalisation de l'activité et la constitution d'un nouveau corps de métiers.

---

<sup>3</sup> Un « syndicat » de près de 800 chefs d'harmonie professionnels en Hollande – quelques 300 personnes qui vivent exclusivement de la direction d'orchestres d'harmonie en Suisse – la nouvelle fédération des chefs de musique espagnols qui met le rôle, la formation et le statut des chefs au premier plan de son action – la direction d'ensembles « amateurs » enseignée dans les grands conservatoires et universités des pays scandinaves...

*Plus tard,  
je voudrais être  
chef d'orchestre,  
trapéziste, artiste de  
music-hall,  
n'importe quoi,  
mais pas adulte »*

François Morel

*Tu dirigeras bien,  
si chaque musicien  
a le sentiment  
que c'est pour lui  
que tu diriges »*

Charles Munch

## Se poser pour approfondir

Il s'agit bien, avant toute chose, pour donner à la pratique amateur sa force de demain, que chacun, à son niveau, puisse posséder une vision globale claire de l'environnement culturel et des enjeux qui se dessinent.

Ce préalable nous semble indispensable pour définir les actions les plus pertinentes à initier.

### en introduction

- les grands bouleversements culturels, sociétaux et médiatiques de notre société
- l'histoire : la disparition du rôle « fonctionnel » de la pratique amateur (ex. harmonies et commémorations – chorales et religion...), avantages et inconvénients, quid de l'éducation populaire et du mouvement orphéonique ?
- en France : des relations difficiles entre écoles et pratiques, pourquoi ? et ailleurs ?

### en vrac, quelques constats

- la progression exponentielle de l'environnement sonore dans la vie quotidienne
- les pratiques amateurs ne sont plus une référence musicale dans les villes et villages
- la perte de la rue : cérémonies, défilés... l'émergence des arts de la rue
- les nouvelles « oreilles » du grand public
- la médiatisation progressive de la musique : radio, disque, TV, CD, Internet, MP3...
- la nomadisation des individus et des familles
- la pratique amateur véhicule-t-elle encore une musique « populaire » ?
- la progression de la qualité technique des productions : son, justesse, mise en place...
- et la progression esthétique ?
- une question de fond : quelle est la musique du « grand public » et comment se positionner au regard de cette réalité ?



– si besoin, tourner son regard vers l'étranger : USA et Asie, la musique « dans l'école » et la promotion des pratiques acoustiques dans les pays du « tout numérique » - le chant en Finlande – des mesures fortes en Allemagne – les cursus d'études universitaires et la professionnalisation des chefs en Suisse, Hollande, Autriche,

Royaume-Uni, pays scandinaves, et maintenant, à l'étude en Italie, Portugal, Espagne...

### **quelques idées pour réfléchir sans fléchir**

- pourquoi de l'art ? les notions de message, d'émotion, de langage, de passage...
- pourquoi ne peut-on plus dire « apprendre la musique, c'est comme ça ! » ?
- éducation et esthétique, vers une redéfinition de l'enseignement
- apprendre un instrument ou apprendre la musique ?
- donner du sens, un contenu artistique, utopie ou priorité ?
- besoin de grands axes, de moteurs, de valeurs... dans une période qui aime le court terme (tout et tout de suite), le provisoire, l'éphémère...

### **approcher la problématique**

(sans se brûler, ni tomber dans le piège du détail et de l'histoire locale !)

- toujours un regard général sur la vie culturelle et ses évolutions
- la question spécifique du milieu amateur, quel sens à l'heure du consumérisme comme moteur de vie ? comment exister au milieu de la tourmente ?
- le sentiment d'urgence, de priorité : il faut sortir des sentiers battus ! quelles nouvelles approches inventer ?
- la nécessité de regarder ailleurs : que font les autres ? et comment ? se mélanger pour se renouveler et éviter la consanguinité ! « ouverture et partenariat » ou apprendre à travailler – sans peur – avec les autres
- le moteur c'est l'artistique vivant et créatif – le reste, ce sont des outils ! et si la pratique amateur était un « artisanat » artistique ?

### **non sans danger !**

- le regard nostalgique vers le passé, que l'on ne pourra jamais reproduire (c'était mieux de mon temps !)

- la culture du conflit, de la rivalité ou de la plainte... prétextes pour ne pas poser les vraies questions de fond... et ne pas les résoudre !
- les peurs endémiques : l'autre, l'étranger, changer, bouger, l'avenir...
- le choix fondamental : être un musée ou un laboratoire ? se reposer ou non les questions vitales sur les notions de : rêve, envie, plaisir, découverte...

#### **pour aller plus loin**

- la place de chacun : du chef-encadrant – de l'association – du président – des adhérents...
- comment articuler un ensemble amateur avec la (les) structure(s) d'enseignement, et plus largement, avec son environnement, la cité...
- de quoi a-t-on besoin aujourd'hui pour faire vivre ces pratiques ?
  - ⇒ formation initiale et continue
  - ⇒ formation des encadrants
  - ⇒ formation des groupes
  - ⇒ répertoire et création...
  - ⇒ interdisciplinarité, transversalité culturelle
  - ⇒ relations avec conservatoires et écoles de musiques, éducation nationale
  - ⇒ relations avec collectivités et territoires
  - ⇒ relations avec diffusion
  - ⇒ publics
  - ⇒ réseaux, existants ou à créer, à inventer
  - ⇒ y croire !

#### **Se questionner pour avancer**

Toute décision puisera sa pertinence dans la réflexion qui la précède. Et l'on sait que ce n'est que depuis quelques années que la pratique amateur est en phase d'introspection, d'ailleurs de plus en plus avec l'appui et la neutralité de regards extérieurs.

Démarche fondamentale qui fait ressortir quelques interrogations récurrentes :

- quels types de relations nouer avec l'environnement politique (nouveaux

*« Il faut qu'on sente  
qu'il sent, qu'il  
comprend, qu'il est  
ému ; alors son  
sentiment et son  
émotion se  
communiquent à  
ceux qu'ils dirigent...  
s'il est inerte et  
glacé... il paralyse  
tout ce qui  
l'entoure... »*

Hector Berlioz

*« Il est plus facile  
de changer de chef  
que de faire  
changer le chef »*

François Proust

territoires en particulier) et culturel (autres harmonies et associations, écoles de musique, centres culturels, salles de spectacle...)

- quels sont les projets des harmonies ? qu'est-ce qui fonctionne, ne fonctionne pas ? quels accompagnements imaginer ? quels soutiens s'imposent ?
- quel est le nouvel « idéal » du monde amateur ? vers quoi aller ? quels sont les « rêves » ?
- quelles formations pour quels projets ?
- comment réinventer la notion de plaisir partagé dans la musique ?
- comment redéfinir des notions de dialogue, de rencontre, d'échange avec : les musiciens, les comités, les publics, les créateurs, les partenaires, les médias... ?
- et le répertoire ?

Autant de points qui seront les lignes de fond de la mission d'encadrant.

### **Le portefeuille de compétences**

Si chacun s'accorde sur les « fondamentaux » d'une bonne direction, on ne pourra que réinterroger la mission, pour la mettre en adéquation avec les besoins actuels et le fonctionnement du secteur culturel dans sa globalité.

Alors, bien sûr, l'encadrant est :

- un chef d'orchestre, pédagogue, détenteur et vecteur d'un savoir spécifique

mais aussi :

- un transmetteur, responsable artistique, avec tout ce que la terminologie implique
- un médiateur social au sein du groupe, tout comme avec l'extérieur
- un des responsables (voir « le ») de la culture au sein de la commune
- un catalyseur et porteur de projets (si possible novateurs !)
- un référent pour les projets fédérateurs avec d'autres structures (internes ou externes au fonctionnement traditionnel)

- le porte-parole et le défenseur d'un patrimoine à entretenir, comme à renouveler
- le responsable des relations publiques intérieures et extérieures, ainsi que de la constitution et de la gestion de réseaux (infos, médias, structures diverses,...) tant aux niveaux local, national qu'international
- etc...

Ce sont ces éclairages – et bien d'autres encore - qui aideront à définir la mission de l'encadrant de demain. Ce qui est certain, c'est que l'activité ne peut plus être pensée à la simple lumière de l'histoire et de l'habitude. La musique amateur doit retrouver sa vocation essentielle de terrain artistique créatif, accessible, certes sociabilisant, mais et surtout, porteur d'un message humain, fort, constructif et épanouissant.

**« Diriger, c'est obtenir un résultat fait par d'autres que soi  
et c'est aussi être responsable de ce que ces autres ont fait. »**

Sans vouloir être trop tôt dans l'action et surtout pas dans la certitude, on peut néanmoins dire que, de l'ensemble de ces réflexions, se dégagent trois grands axes, qui peuvent être les supports d'une politique volontariste :

1. définir le profil (rôle, mission...) de l'encadrant musical « nouvelle génération », rédiger son cahier des charges
2. définir un schéma global de formation, multi-partenarial, reconnu et admis qui aura un rôle de moteur central, de repère pour l'avenir. Et ce dans toutes les acceptions du mot « formation » : initiale, continue, diplômante..
3. définir un statut pour ces nouveaux encadrants, incitatif et porteur d'espoir. Quels bassins d'emplois, quels réseaux, quelles structures porteuses, et... quels financements ?

## Comparaison : « Un parallèle avec le milieu du chant choral »

Denis Haberkorn, *directeur de la Mission Voix Alsace*

*Depuis quelques années, la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace s'est rapprochée de la Mission Voix Alsace pour, à la fois partager des analyses et des observations, et organiser des actions communes, en particulier dans le domaine de la formation à la direction.*

*Un premier constat a laissé apparaître nombre de similitudes entre les problématiques propres à la pratique instrumentale et à la pratique vocale.*

Plutôt que de proposer à la lecture un texte reprenant les éléments de l'intervenant, nous avons opté pour une restitution comparative, sous forme de tableau, montrant essentiellement les points de convergence entre les deux milieux.

<b>Mission Voix Alsace (MVA)</b>	<b>Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace (FSMA)</b>
<b>Vocation</b> développement et valorisation de la pratique amateur vocale, à tous âges, à tous niveaux et dans tous les répertoires	<b>Vocation</b> développement, valorisation, structuration et accompagnement des pratiques amateurs instrumentales collectives
<b>Convention</b> avec DRAC Alsace, région Alsace, conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin	<b>Convention</b> avec DRAC Alsace, région Alsace, conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

<p><b>Partenaires</b> associations départementales, enseignement spécialisé, enseignement général, structures de diffusion...</p>	<p><b>Partenaires</b> associations départementales, confédération nationale, enseignement spécialisé, structures de diffusion...</p>
<p><b>Champs d'action</b> observation, état des lieux – conseil, orientation, réponses aux demandes – site internet missionvoixalsace.org – édition de brochures et lettres d'information – formation, stages ponctuels, ateliers, cours...</p>	<p><b>Champs d'action</b> observation et études – conseil, réponses aux demandes, accompagnement, aide aux projets – site internet fsma.com – édition d'une revue et de brochures – formation, stages, ateliers – commandes, création...</p>
<p><b>Priorités</b> pratique des enfants et des adolescents – formation des futurs chefs de chœur – formation vocale et musicale des chanteurs et choristes – renouvellement et diversification des répertoires</p>	<p><b>Priorités</b> pratique instrumentale de qualité – formation des chefs et futurs chefs d'orchestre – évolution des prestations et recherche de publics – renouvellement et diversification des répertoires</p>
<p><b>État des lieux MVA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– 1 400 chorales (57% Bas-Rhin – 43% Haut-Rhin)</li> <li>– 36 000 choristes</li> <li>– 1 chœur pour 1 300 habitants</li> <li>– 1 choriste pour 50 habitants</li> <li>– 26 choristes par chorale en moyenne</li> <li>– 63 % de chorales liturgiques, 37 % de chorales généralistes</li> <li>– milieu rural : 71 % de chorales liturgiques</li> <li>– milieu urbain : 61 % de chorales généralistes</li> <li>– recrutement largement ouvert</li> <li>– moins de 25 ans : 18 %</li> <li>– de 26 à 40 ans : 13 %</li> <li>– de 41 à 60 ans : 35 %</li> <li>– plus de 60 ans : 34 %</li> <li>– 36 % d'hommes – 64 % de femmes</li> </ul>	<p><b>Étude FSMA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– 300 harmonies (60% Bas-Rhin – 40% Haut-Rhin)</li> <li>– 12 000 instrumentistes</li> <li>– 1 harmonie pour 6 000 habitants</li> <li>– 1 instrumentiste pour 150 habitants</li> <li>– 30 à 35 musiciens par harmonie en moyenne</li> <li>– pas de présence confessionnelle marquée, tradition laïque forte</li> <li>– moins de 2 000 habitants = 50 % des harmonies</li> <li>– moins de 10 000 habitants = 87 % des harmonies</li> <li>– recrutement largement ouvert</li> <li>– moins de 25 ans : 41 %</li> <li>– de 26 à 34 ans : 21 %</li> <li>– de 35 à 54 ans : 26 %</li> <li>– plus de 55 ans : 11 %</li> <li>– 55 % d'hommes – 45 % de femmes</li> </ul>

<p><b>État des lieux MVA<sup>1</sup> (suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répertoire chanté (principalement) : musique liturgique, chanson, musique classique, gospel, musique contemporaine...</li> <li>- lieux de prestation ou de concert : églises bien sûr, salles diverses...</li> <li>- la formation des choristes se fait, entre 35 et 46 % des cas, dans le cadre du chœur</li> <li>- entre 40 et 50 % de chefs femmes</li> <li>- durée moyenne de pratique de la direction : 21 ans</li> <li>- 65 % des chefs ont plus de 50 ans (liturgique)</li> <li>- 65 % des chefs ont entre 30 et 60 ans (généraliste)</li> <li>- formation à la direction très inégale</li> </ul>	<p><b>Étude FSMA (suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répertoire joué (principalement) : musique de film, musiques récentes, variété, musique classique, chanson française, musique de danse</li> <li>- lieux de prestation ou de concert : salles diverses, plein air, église</li> <li>- la formation des instrumentistes se fait essentiellement en dehors de l'orchestre</li> <li>- 10 % de chefs femmes</li> <li>- durée moyenne de pratique de la direction : entre 20 et 25 ans</li> <li>- 75 % des chefs ont entre 30 et 60 ans</li> <li>- formation à la direction très inégale</li> </ul>
<p><b>En guise de conclusion, les enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en Alsace, pratique vocale et chorale très importante, très forte densité</li> <li>- d'où un besoin en moyens et actions de formation très important</li> <li>- choristes âgés, absence de la génération 30-50 ans, fort besoin de renouvellement</li> <li>- faible présence masculine</li> <li>- fort besoin de renouvellement des répertoires et des pratiques, création...</li> <li>- dans l'avenir, certainement problème de recrutement de chefs, et de chefs qualifiés</li> </ul>	<p><b>En guise de conclusion, les enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en Alsace, pratique instrumentale importante, forte densité</li> <li>- d'où un besoin en moyens et actions de formation important</li> <li>- beaucoup de pratiquants jeunes, besoin de trouver les formules en adéquation avec l'âge</li> <li>- forte présence masculine (surtout chez les chefs)</li> <li>- fort besoin de renouvellement des répertoires et des pratiques, création...</li> <li>- dans l'avenir, certainement problème de recrutement de chefs, et de chefs qualifiés</li> </ul>

<sup>1</sup> Synthèse de l'état des lieux des pratiques chorales consultable et téléchargeable sur le site Internet de la Mission Voix Alsace : <http://missionvoixalsace.org>, rubrique « observatoire »

### **Constats communs sur la problématique des chefs**

- pour que les pratiques se poursuivent et se développent : il faut des chefs compétents, engagés, inventifs, ancrés dans leur époque
- le besoin de mise en place de formations adéquates est donc essentiel
- mais qui dit formation importante, dit aussi, reconnaissance de cette formation et « métier »
- les milieux amateurs font de plus en plus d'actions de sensibilisation en direction de la professionnalisation des encadrants (démarches en interne auprès du milieu et en externe auprès des partenaires et pouvoirs publics)

ndla : Cette petite étude comparative montre à quel point, et en dehors des spécificités inhérentes aux deux activités (vocales et instrumentales), le nombre de convergences et d'enjeux partagés est important.

Il nous semblait indispensable - dans le cadre de ce colloque - de souligner cet état de fait, qui prêche de lui-même pour une solution large, concertée et partenariale, de mise en place d'une politique volontariste en direction des encadrants et futurs encadrants des pratiques amateurs.

Et ce en tenant compte de tous les paramètres nécessaires à la réussite de cette entreprise :

- état des lieux et définition des besoins
- définition des compétences nécessaires et des missions des encadrants
- mise en place des formations adaptées
- statut et professionnalisation de ceux qui répondent à ces critères, financements associés

# Une rencontre originale, l'orchestre d'harmonie et les écoles maternelles

Marc Hegenhauser, directeur de l'école de musique et de l'orchestre d'harmonie de la Ville de Hoenheim



*Cet éclairage tout à fait particulier, autour d'un projet novateur, montre bien quels nouveaux types de compétences peuvent être demandées à un chef en exercice, bien loin de la répétition et de la préparation de concert.*

## PROJET SOLEILS 2007

*« Cette histoire se passe il y a très longtemps, dans un pays où il fait toujours très chaud et où il ne pleut presque jamais. Tarik est un prince... ».*

Ainsi commence le texte du conte inventé par les enfants et écrit par les enseignants de l'école maternelle du centre à Hoenheim, que j'ai eu le plaisir de monter en 2007.

Cette histoire a été récitée, chantée, dansée et jouée lors de la présentation aux parents du spectacle « Soleils ».

Ce projet aurait pu être, comme tant d'autres, une succession de saynètes, jouées avec des décors et costumes réalisés en atelier « arts plastiques », ayant comme fond sonore un CD musiques du monde.

Aurait pu... S'il n'y avait eu bien longtemps avant une **rencontre**.

Rencontre avec Martine Florent, directrice de cette école maternelle, adjointe au maire chargée des affaires scolaires et, de ce fait, membre désignée au comité de la Société de musique municipale de Hoenheim..

Je lui avais parlé d'un reportage qui m'avait marqué : des musiciens de l'orchestre national de Lille parrainaient des collégiens. Dans mon idée, je pensais adapter ce concept aux élèves du primaire (notre cible habituelle), mais elle réussit à me convaincre de réaliser ce projet avec ses « petits » de 3 à 5 ans.

Je ne vais pas vous raconter par le détail le déroulement du projet, mais sachez qu'il a duré une année scolaire et que l'orchestre a rencontré les enfants à trois reprises :

- un premier contact avec la présentation de l'harmonie avant une générale de concert (22 février)
- une présentation d'instruments dans les locaux scolaires (19 mai)
- et le grand « spectacle » (2 juin)

Nous ne voulions pas simplement faire découvrir le monde des instruments et ceux qui en jouent, mais créer des liens humains forts. Ce parrainage s'est donc concrétisé par l'échange de cartes entre parrains et filleuls. Sur sa carte, chaque enfant a écrit son prénom et a désigné l'instrument qu'il préfère, illustré par un dessin. Les musiciens ont également indiqué leur nom et leur instrument ainsi que leur âge et occupation.

Le concert final fut un grand moment d'émotion : chaque musicien se retrouvait entouré de ses deux filleuls pour le jeu du chef d'orchestre !

Ah oui ! J'oubliais Laurence Petassou, notre intervenante en milieu scolaire. Sans elle rien n'aurait été pareil. Car elle a travaillé toute l'année avec les enfants et les enseignants, leur apprenant les chants, préparant les rencontres, aiguisant la curiosité des petits.

### **Quelles ont été les compétences mobilisées ?**

- **Créativité**

Agitateur d'idées : un chef d'orchestre créatif n'est pas une sorte de génie ayant des illuminations de temps à autre, mais d'abord une personne qui s'informe régulièrement dans son domaine spécifique, la musique ; mais aussi dans des domaines associés : art, culture, pédagogie, philosophie...

Ensuite, un travail de réflexion et de critique doit dégager les idées intéressantes. Il ne faut pas hésiter à s'inspirer de réalisations éprouvées, mais en évitant le clonage, chaque concept devant nécessairement s'adapter à la situation locale.

L'originalité est une qualité, mais pas une fin en soi. Ici, je pense que nous avons dû réaliser le premier parrainage de ce type avec des enfants si jeunes.

Il faut avoir cette vue intuitive sur la faisabilité du projet pour éviter de se lancer dans des réalisations trop lourdes ou inadaptées qui vont englober temps et énergie jusqu'à l'épuisement.

- **Réactivité**

Dans le cas présent il a fallu s'intégrer dans un cadre préexistant : le projet d'académie « soleils ».

Tous nos objectifs et les moyens de les réaliser ont été pensés de façon à s'accorder au canevas déjà en place (essentiellement la trame du conte), mais sans pour autant les soumettre ou les amputer.

Je tenais personnellement beaucoup à la notion de relation personnelle et individuelle entre chaque enfant et chaque musicien, alors que certains enseignants voyaient surtout l'intérêt culturel de la découverte des instruments.



- **Gestion du projet**

La gestion financière a été extrêmement facile car, pour ce projet, nous n'avons fait que mettre en synergie (organisation) des acteurs déjà présents :

- l'intervenante a travaillé dans le cadre de sa mission habituelle puisqu'à Hoenheim toutes les classes de petite section ont une heure d'éveil par semaine.
- la société de musique, elle aussi en régie municipale directe, a pour

mission de « cultiver » musicalement les habitants de la commune.

Une remarque en passant : le coût a été complètement à charge de la commune ; bien que le projet se soit déroulé principalement à l'école pendant le temps scolaire !

- **Organisation**

La rigueur évidente de celle-ci n'exclut en aucun cas la nécessité de se poser des questions de fond, préalables aux décisions à prendre :

- définition du rôle et de la fonction de chacun. Mise en place d'un calendrier.
- finesse dans l'analyse des profils psychologiques des partenaires, car c'est dans ce cadre qu'il faut savoir déléguer à bon escient. La réussite dépend de la réponse à la question : à qui puis-je confier telle ou telle mission ?

- **Communication**

Autre élément-clé d'un dispositif nouveau comme celui-ci, la communication devra prendre en compte tous les paramètres et habitudes, tant au plan local que professionnel.

*« ... le musicien amateur est un pratiquant, un communiant, l'officiant d'une liturgie intime et fervente. La pratique amateur serait bien une profession : une profession de foi ! »*

Claude-Henry Joubert

*« Ce n'est pas parce qu'on ne sait pas danser que l'orchestre est mauvais »*

Anonyme

- d'abord écrire. La mise en œuvre de la quasi-totalité des projets passe par la rédaction d'un dossier, média incontournable pour une présentation officielle ou une demande de financement par exemple.
- puis parler et comprendre plusieurs langues : l'éducation nationale a une langue bien à elle. Depuis quinze ans, je côtoie ce milieu, et je m'en étais déjà rendu compte ! Il faut donc prendre en considération ses habitudes, son langage et ses modes de fonctionnement.
- encourager à faire de la musique avec les enfants. Beaucoup d'enseignants ont des réticences à pratiquer un art pour lequel ils ne se sentent pas suffisamment armés, alors qu'ils n'auront que peu de scrupules en arts plastiques, sans être pour autant plus formés.
- et, bien sûr, informer : les élus, les médias (en l'occurrence DNA, journal municipal, Musiques pour tous...), et les musiciens impliqués : nous avons passé de longs moments à discuter et le projet a reçu très vite une adhésion générale, les musiciens majoritairement jeunes aimant les aventures originales.

#### • **Musicalité**

Choisir un répertoire adapté : « Ancient rivers », œuvre contemporaine évoquant l'Égypte – « Soul Bossa » pour la partie dansée – « le Pirates des Caraïbes » pour jouer une pièce que les enfants connaissent.

Travailler ces pièces comme pour un grand concert, sans concession sur plan musical.

Le spectacle a demandé quelques travaux d'écriture musicale, tels l'arrangement d'une chanson en « repiquant » le playback, de façon à ne pas déranger les enfants qui la chantent (pas de répétition possible, ils travaillent avec le CD et chantent accompagnés par l'orchestre au spectacle).

Écrire un canevas, base d'une séquence improvisée pour le jeu du chef d'orchestre.

#### • **Évaluation**

La question qu'il ne faut pas oublier de se poser : « Que nous apporte cette aventure ? »

Elle nous a occupé pendant un an, nous avons maintenant des filleuls et nous allons, d'ici 2010, lorsqu'ils seront tous au primaire,

les contacter et peut-être refaire de la musique ensemble. Il sera intéressant de voir au fil du temps comment ce contact va évoluer.

L'harmonie s'est fait connaître auprès des parents, mais aussi des enseignants, de l'inspecteur et du conseiller pédagogique en musique du secteur.

Les élus voient que leur orchestre municipal est capable de porter des projets ambitieux et novateurs, avec des retombées médiatiques non négligeables.

Mais surtout la richesse d'un échange, fait presque sans mots, entre des bambins de 3-4 ans et des musiciens amateurs dont l'âge varie entre 10 et 75 ans.

### Conclusion

« Ce fut un spectacle grandiose... ». Que c'est facile d'impressionner et d'en mettre plein la vue !

Tous les parents, les enseignants, l'inspecteur, le public... furent subjugués par la grandeur du spectacle, sa vivacité et ses couleurs. Ils n'ont vu que ce qu'il y avait à voir. Dans notre monde le visuel prime sur tout !

Mais, pour moi comme pour les musiciens, reste cette sensation étrange et rare, de voir ces petits bonshommes, au milieu de l'harmonie, attentifs, à l'é-

coute d'un monde sonore nouveau, dans lequel ils avaient à la fois tous et chacun, une partition à jouer !



# Un voisin montre l'exemple : la formation des chefs de musique en Suisse

**René Michon**, *membre de la direction de la Haute-École de musique de Genève*

Si la France peine à mettre en place des formations à la direction d'ensembles amateurs, diplômantes et reconnues, débouchant sur un vrai métier attirant, d'autres pays se sont, depuis longtemps, engagés dans cette démarche.

Citons, à titre d'exemple, la Suisse qui, comme l'Autriche, la Hollande et les pays scandinaves, en s'appuyant sur le double constat de la forte quantité d'ensembles amateurs sur son territoire et du besoin (pour entretenir un patrimoine fort en le faisant évoluer) d'un encadrement de haute qualité aux missions clairement définies, a initié une politique de formation des encadrants solide et diversifiée.

Sans renier la tradition, ni exclure les personnes en place, un large éventail de formations est désormais proposé, allant de la formation initiale ou du simple recyclage jusqu'au haut niveau universitaire professionnalisant (master, soit un équivalent de Bac +5), en passant par des formules de formation continue et des concours de validation des acquis.

Cette politique dense et volontariste a pour conséquence une grande facilité de choix pour les recruteurs (sociétés musicales, collectivités) ainsi que la constitution d'un corps de métier (près de 300 chefs sont rémunérés, un certain nombre d'entre eux vivant exclusivement de cette activité), tête de pont tirant l'ensemble du mouvement vers le haut, dans une optique affichée de qualité et de promotion de la musique suisse.

*« L'art de diriger  
consiste  
à savoir  
abandonner  
la baguette  
pour ne pas gêner  
l'orchestre »*

Herbert von Karajan

*« Un chef  
d'orchestre  
a son utilité.  
C'est quand il arrête  
de remuer les bras  
que les sourds  
savent qu'ils  
peuvent applaudir »*

Philippe Geluck

Les paragraphes qui suivent vont, de manière schématique, décrire les possibilités offertes en territoire helvétique, en s'appuyant tout particulièrement sur les cursus des Hautes-Ecoles de Musique de Genève et de Lausanne<sup>1</sup>.

- **master of arts in music**  
(direction d'ensembles d'instruments à vent)

Cette orientation prépare à la direction d'ensembles de tous niveaux et demande des compétences initiales spécifiques :

- expérience élémentaire en direction
- connaissances théoriques et facultés auditives adaptées aux exigences
- potentiel d'expression corporelle
- aptitude à gérer et stimuler un travail de groupe
- démonstration de la connaissance et de l'intérêt porté au milieu
- projet professionnel

qui conduisent à une procédure d'admission :

- être en possession d'un diplôme de premier cycle universitaire (formation musicale générale, théorique, instrumentale et pratique)
- disposer d'un ensemble à diriger régulièrement
- passer les épreuves d'admission : direction d'une œuvre originale – travail de répétition avec orchestre – entretien portant sur les motivations, les connaissances générales et musicales, ainsi que sur les projets professionnels

pour accéder au cursus de master, environ 2 000 heures de travail (cours, ateliers et travaux personnels), étalées sur deux années.

L'obtention du master sera complète à la suite de validations de type contrôle continu et après avoir réussi une série d'épreuves

---

<sup>1</sup> Haute-École de Musique de Genève : établissement conventionné avec l'université de plus de 500 étudiants, à rayonnement international, ayant pour vocation la formation professionnelle de très haut niveau et s'appuyant sur le système européen LMD (licence, master, doctorat – soit un équivalent bac +3, bac +5, bac +7) - [www.cmusge.ch](http://www.cmusge.ch) et [www.hemge.ch](http://www.hemge.ch)



la nature des épreuves donnant une idée assez précise du contenu de la formation :

- préparation et direction d'un concert public, sur un programme de cinquante minutes varié et représentatif du répertoire
- gestion complète de ce projet : programme, répétitions, plannings, convocations, suivi, communication, relations médias, locaux...
- conduite d'une répétition de deux heures avec un ensemble (programme imposé)
- orchestration de divers styles d'œuvres pour différentes formations-type (brass-band, orchestre d'harmonie), ou hétérogène (telles qu'on les rencontre si souvent)
- mémoires : « compositeurs suisses », « œuvre », « problématiques du milieu ». Ce dernier grand thème pouvant trouver des déclinaisons dans des domaines variés tels que :

intégration des jeunes, recrutement, motivation, publics, relations avec les écoles de musique, différences de niveau, évolution du répertoire, choix des méthodes, évolution des modes de vie, insertion sociale des ensembles, identité culturelle, compositeurs...

### • **association suisse des musiciens**

L'association suisse des musiciens<sup>2</sup> est, pour simplifier, l'équivalent de la Confédération Musicale de France<sup>3</sup> et, comme elle, décline une partie de son action en direction des chefs et encadrants.

De manière très résumée, ses missions s'orientent de la manière suivante :

- directives et programmes de formation
- délégation de la formation aux associations cantonales
- formations longues ou ponctuelles (stages, journées techniques...)
- épreuves normalisées, reconnaissance suisse du diplôme
- aide financière
- concours de chefs

---

<sup>2</sup>ASM : [www.windband.ch](http://www.windband.ch)

<sup>3</sup>CMF : [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

Les deux grandes particularités du système suisse sont la cohérence des diverses formations proposées (de la formation initiale jusqu'au très haut niveau universitaire, en passant par de fortes actions de formation continue) et la reconnaissance au niveau national (donc monnayable !) des diplômes délivrés par l'association suisse des musiciens.

En Suisse la volonté de professionnalisation du corps des chefs étant affichée sans tabou.

- **en guise de conclusion, quelques réflexions personnelles de l'intervenant**

Ces réflexions, fondamentales et pleines de bon sens, peuvent sembler évidentes. Elles méritent toutefois d'être rappelées et surtout d'être bien comprises et perçues dans leur globalité et leur intégralité.

De plus, elles sont dictées par une idée-force incontournable et non négociable, quel que soit le type de formation : la Qualité !

L'objectif est de former de futurs responsables - compétents et efficaces - de la pratique musicale d'amateurs.

Cet objectif ne peut être atteint que grâce à la présence active et efficace d'un réseau pertinent de forces régionales.

Les formations ainsi organisées s'appuient sur des contenus solides et complets, bénéficient d'un suivi étroit et d'un processus de validation (et valorisation !) des acquis.

Autant de forces convergentes pour construire un véritable « projet de société ».

*« Imaginer, c'est hausser le réel d'un ton. » - Gaston Bachelard*

# Regards croisés sur la situation transfrontalière France, Suisse, Allemagne

**Miguel Etchegoncelay**, *chef d'orchestre, chargé de la pratique d'orchestre d'harmonie au CRR de Strasbourg*

***Le texte ci-dessous reprend une grande partie des propos de l'intervenant :***

Je me réjouis de l'organisation de ce colloque, centré sur la problématique des chefs d'orchestre d'harmonie d'aujourd'hui, et ainsi, tenter d'installer la discussion sur ce sujet délicat et complexe, la situation actuelle du métier direction d'orchestre.

J'ai bien dit « le métier » direction d'orchestre, même si le cadre en soi n'existe pas.

Cependant, nous traversons une période de grands changements sociaux, liés à de multiples facteurs, et notamment, une progression de la spécialisation, dans tous les domaines.

Évidemment, nous n'échappons pas à ce fait, tout au contraire, nous risquons de passer à la trappe, débordés par la vitesse des événements.

Mon intervention d'aujourd'hui n'a aucune prétention de vérité absolue. Son seul objet est de vous apporter, au travers de mon témoignage et de mon expérience personnelle, quelques pistes et idées. Lesquelles, je l'espère, vous aiderons à vous positionner différemment face aux enjeux de demain.

J'ai grandi dans un petit village du centre de l'Argentine, mon pays d'origine, et j'ai été formé musicalement au sein de l'harmonie locale. Quelques années plus tard, je suis entré à la faculté de musicologie et au conservatoire de Cordoba, la deuxième ville d'Argentine après Buenos Aires. J'ai découvert la direction d'orchestre par hasard, lors d'un 25 mai, l'équivalent chez vous du 14 juillet. Il fallait simplement quelqu'un pour diriger l'hymne national... personne n'étant disponible, je me suis aventuré à le faire. Depuis ce moment révélateur, je n'ai pas arrêté de chercher les moyens pour me former à la direction. Finalement, après quelques années d'études d'écriture et de trompette, j'ai décidé de traverser l'Atlantique pour étudier en Europe.

J'ai atterri par hasard en Suisse, où j'ai eu la chance de rencontrer Franco Cesarini et Félix Hauswirth. Deux personnalités qui m'ont fortement marqué

professionnellement, notamment en ce qui concerne la philosophie de la direction et le répertoire, deux sujets qui me tiennent à cœur et sur lesquels je reviendrai plus tard.

L'autre rencontre fondamentale fut celle avec Jan Cober, le grand chef hollandais, avec qui j'ai pratiquement tout appris au niveau technique, mais surtout, j'ai appris à réfléchir à partir d'objectifs artistiques clairs, autrement dit : l'orchestre d'harmonie comme moyen sérieux d'expression musicale et comme véritable outil pédagogique pour l'apprentissage de la musique aux jeunes générations.

Je vous expose ceci pour introduire deux concepts, à mon avis, importants.

Le premier concerne directement les chefs d'orchestre : il est difficile de se former à la direction, mais cela est possible si nous allons à la recherche des bonnes personnes même financièrement on peut s'arranger si l'on veut vraiment. A priori, je n'avais pas les moyens de cette aventure, mon seul moteur était mon désir d'apprendre. Quand je parle de direction, il est clair pour moi que je parle de la discipline artistique « direction », vaste et complexe. Le fait d'être debout devant l'ensemble ne fait pas de nous forcément des directeurs.

Le deuxième concept que j'aimerais bien développer, c'est l'idée de l'orchestre comme outil pédagogique : pendant des années notre seul objectif, « *pédagogique* », était l'espoir d'une retombée des jeunes dans nos effectifs pour en assurer la relève, sans aucun doute un objectif noble, mais tout à fait insuffisant.

Sans trop offrir artistiquement, il était inévitable que notre public potentiel parte chercher ailleurs (sur 10000 élèves faisant de la musique d'harmonie il y a 15 ans, 7000 sont partis vers les musiques actuelles).

Comprenez-moi bien, je ne veux pas nier la richesse de l'histoire des harmonies, et surtout, ne pas démonter tout ce qui a déjà été obtenu. Tout au contraire, je suis bien conscient du rôle social que nous avons joué depuis le début, véritable véhicule culturel populaire, fédérateur de toutes les couches sociales, comme aucune autre formation ne peut prétendre le faire.

Je suis conscient également de l'utilisation, tout au long de l'histoire, de l'harmonie comme moyen d'expression politique, religieuse ou syndicale, vocation qui a fortement marqué les mentalités et modelé certaines traditions que nous subissons encore aujourd'hui.

Ces traditions, difficiles à porter, jouent un rôle trop important, parfois au détriment de la musique, qui est pourtant l'objectif principal qui nous réunit tous ici aujourd'hui, (*pour vous donner un exemple : une société allemande que je dirige depuis un certain temps, a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire avec, entre autres, un concert de gala. Pour cela, j'ai décidé d'inviter la chorale locale à participer, ce fut là une première, en 100 ans d'histoire, et ce dans un village de 800 habitants !*). Simplement, traditionnellement, la chorale et la musique ne se mélangeaient pas !

Il n'existe pas de véritable tradition sans remise en question, sans renouvellement d'idées, sans intégration dans la société d'aujourd'hui. Il n'existe pas de tradition congelée dans le temps. Les traditions changent, évoluent, s'adaptent pour exister, mais gardent leur esprit et leur substance.

D'où peut-être l'image « vieillotte » que beaucoup s'évertuent à nous coller, parfois avec raison. J'ai personnellement mal au cœur quand, dans certains cercles, on parle de l'harmonie avec une connotation péjorative, et se pose parfois la question de savoir si l'harmonie comme telle a vraiment raison d'être. Avons-nous une partie de responsabilité ? Bien sûr que oui !

La figure clé dans cette problématique est bien le chef d'orchestre. Il est, dans l'idéal, l'interface entre les élus, les associations locales ou intercommunales, voire même départementales ou régionales, les organismes publics ou privés de la culture, l'éducation nationale, les écoles de musique, et un long et cetera... Il est le porteur d'un projet artistique et pédagogique, ancré dans la réalité territoriale qu'il connaît bien, il est en réseau avec des partenaires et développe son projet en collaboration avec eux.

La qualité et la réussite de cette dynamique pourraient se mesurer par sa capacité relationnelle et sa vocation d'ouverture.

Nos collègues suisses - pays dans lequel j'ai eu la chance de diriger dans tous les niveaux du classement - ont compris que l'évolution de leur fédération

passait forcément par la formation. Avec une série de stratégies bien ciblées, ils ont réussi à donner un nouvel élan à leur pratique musicale amateur ; tout n'est pas rose, mais ils avancent dans une direction choisie, ce qui n'est pas peu.

Il est important de signaler qu'aujourd'hui, il est possible de se former à la direction d'orchestre dans les conservatoires les plus importants du pays, ainsi que dans les séminaires organisés par les fédérations cantonales ou nationales, les orchestres militaires, la section WASBE Suisse et autres. L'offre est vaste, et la géographie du pays aide énormément aux échanges. Le niveau de l'éducation instrumentale a fortement monté dans les dernières décennies, la qualité du répertoire (fortement développé avec une politique volontariste de commandes et créations) et la qualité du matériel d'orchestre ont également suivi la tendance. Les chefs d'orchestre, figures clés du système, se sont organisés en une fédération nationale, la plupart d'entre eux ont suivi des cours ou séminaires, voire même des formations longues de type conservatoire.



De l'autre côté du Rhin, nos amis allemands ont une autre réalité, tout aussi intéressante, et dans un sens, plus proche de la nôtre. Dans la région de Lörrach, où je travaille également, on peut compter 66 orchestres, fédérés par l'Allemanische Musik Verband, membre de la BDB (Bund Deutscher Blasmusikverbände) qui est l'équivalent en France d'une organisation comme la CMF. La fédération offre de la formation pour les jeunes musiciens ainsi qu'un système d'évaluation des acquis (appelé Bronz, Silver und Gold Auszeichnung). Normalement un élève qui a franchi le deuxième niveau peut intégrer les rangs d'une société. Donc, un certain niveau de base est garanti. Il existe également de la formation pour les chefs. La plupart des sociétés reçoivent très peu de subventions de l'Etat, à l'inverse de la Suisse.

Néanmoins, le réflexe de nos collègues allemands ces dernières années était le suivant :

Nous n'avons pas trop de moyens, mais nous devons nous assurer que la personne qui nous prend en charge possède un maximum de compétences. Donc, nous sommes prêts à lui donner beaucoup plus en termes de salaire. Nous, bénévoles, nous allons rester proches de la société et nous allons assurer sa continuité par notre soutien, nous allons apporter des idées au chef pour l'aider à mieux nous comprendre, et il appliquera sur le terrain son programme de travail.

J'ai toujours eu l'impression qu'en France, le processus était inversé, le chef vient avec les idées et le comité directeur, immuable, décide comment et quand ces idées seront appliquées sur le terrain.

Toujours en Allemagne, il était possible d'étudier la direction au conservatoire d'Ausburg, mais le département a été fermé pour des raisons financières. Il y a encore une académie à Mannheim, liée au conservatoire, ainsi que des séminaires aux Bundes Akademies de Trossingen ou Staufen, avec une formation diplômante, reconnue en Allemagne comme à l'étranger.

La situation en France, en ce qui concerne la formation des chefs est plus ou moins similaire. Il y a des stages et des séminaires organisés par des organismes départementaux ou régionaux - comme l'ADIAM 67, le CDMC 68, la FSMA - et il est également possible d'étudier la direction dans quelques conservatoires, comme c'est le cas de Strasbourg, où nous pouvons aller jusqu'à un DEM de direction.

Je reviens à un sujet du début de mon exposé, le répertoire.

Notre répertoire, historiquement, était fortement lié à la tradition orale, entre autres, et ce pour des raisons évidemment pratiques. Souvent joué en plein air, pour tous genres de festivités - y compris les enterrements - au champ de bataille, à l'église, dans des chapiteaux, dans les tours, à cheval, à pied, etc. A

« Orchestre :  
image de la société.  
Chacun fait  
sa partie,  
et il y a un chef »

Gustave Flaubert

« Les chefs  
d'orchestre se  
divisent en trois  
catégories :  
ceux qui  
laissent jouer,  
ceux qui font jouer,  
ceux qui empêchent  
de jouer »

Anonyme

« Il sait bien,  
le chef d'orchestre,  
qu'il finira dans la  
fosse »

Michel Galabru

part le fait de devoir apprendre tout par cœur, on imite et on reproduit des airs connus pas nécessairement écrits pour nous. Avec le développement des harmonies dans l'Europe de la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, cette idée de reproduire le grand répertoire dans les lieux moins desservis culturellement, progresse. Nous revenons donc au concept de l'harmonie comme véhicule de culture.

Maintenant, malgré cette spécificité, la plupart des grands compositeurs dits « classiques » ont écrit des pièces originales pour nous.

Je me suis toujours posé la question : pourquoi ne jouons nous plus ce patrimoine passionnant ?

Avec le XX<sup>e</sup> siècle, notamment à partir de sa deuxième moitié, les harmonies, les groupes de musique ancienne et les ensembles instrumentaux mixtes, ont proliféré autour du courant de la musique savante. On développe un répertoire intéressant, original et spécifique. Ces groupes, aujourd'hui, ont beaucoup de choses à dire artistiquement.

Donc, à l'heure actuelle, nous ne devrions plus avoir d'excuse quand nous jouons de la musique de très basse qualité, d'aucun intérêt artistique, banale et médiocre.

Le répertoire existe, il est vrai que sa mise en circulation peut être difficile, mais il suffit de fouiller un peu et de s'informer. (*Petite parenthèse : il existe un outil formidable, pour moi une merveille, la bibliothèque du CDMC 68 aux Dominicains de Guebwiller. Il n'y a quasi pas de centres de ce genre en Europe. Ici nous l'avons, profitons-en !*)

Autre observation : nous avons quitté le domaine de la marche, notre musique de divertissement par excellence, où nous étions imbattables. Simplement parce qu'on la considère comme démodée, sans nous rendre compte que, finalement, nous sommes entrés dans la niche de la musique de film, réalité éphémère si l'on a, comme seul objectif, de finir tous déguisés en pirates des Caraïbes.

Je ne suis pas d'accord quand on dit : « il faut jouer de choses qui plaisent au public ».

Notre public, mes amis, est captif. Il est formé par la famille et les amis, qui viennent nous soutenir.

Ils accepteraient presque n'importe quelle musique, parce que, à

la base, ils viennent pour nous.

Le grand défi est d'aller à la recherche de nouveaux publics, dans des endroits où nous ne nous sommes jamais produits, et, plus difficile encore, de faire venir de nouveaux publics à nos concerts.

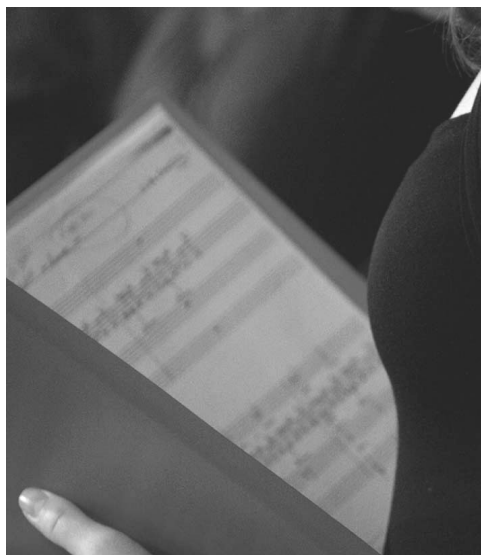
J'aimerais terminer ce propos en développant brièvement ce qui, à mon avis, devrait être une composante essentielle du portefeuille de compétences du chef d'orchestre.

Tout d'abord : se former au maximum de ses capacités et possibilités.

Si, pour différentes raisons, on ne peut plus le faire, penser à préparer sa relève. On aura fort besoin de sang frais dans les années qui viennent. Et, toujours, continuer à développer son imaginaire musical en allant chercher l'art dans toutes ses formes ; pratiquer soi-même la musique, en jouant, en écrivant, en enseignant ; repérer les meilleurs compositeurs actuels et du passé, les rejouer autant que nécessaire pour affirmer notre identité à travers un patrimoine musical digne de son nom. Définir son profil artistique et pédagogique clairement, avec des objectifs réalisables à court, moyen et long termes ; soigner la communication sous toutes ses formes, l'image publique, les programmes, articles de presse, courriers, sites Internet... Se mettre en réseau avec la plus grande quantité possible de partenaires, pour faire en sorte de s'installer au centre de la vie culturelle des territoires, se mettre également en réseau avec les collègues directeurs. La tâche du chef d'orchestre est difficile et souvent trop solitaire ; créer des passerelles musicales constantes

avec les jeunes, en montrant que ce que nous écoutons ressemble (énormément) à ce qu'ils écoutent. C'est aux encadrants de comprendre leurs codes.

Et, pour terminer, ne jamais oublier que les grands changements demandent du temps, soyez patients et ayez confiance, il n'y a rien à perdre, mais beaucoup à gagner. Merci.



# Les relations entre orchestre amateur, école de musique et environnement territorial le rôle du chef - Epehy (Somme), un exemple d'orchestre de haut niveau en milieu rural

**Gilles Czwartkowski**, *directeur de l'orchestre d'harmonie et Régis Cazé*, *fondateur de l'école de musique*

*Dans leurs propos en binôme, et forts d'une longue et riche expérience d'encadrement musical en milieu rural, ayant su créer, conduire et maintenir un orchestre amateur au plus haut niveau, Régis Cazé et Gilles Czwartkowski se sont attachés à faire ressortir les points les plus marquants et sensibles qui, à chaque instant, peuvent nourrir la démarche du chef d'orchestre.*

*Après une présentation succincte du territoire sur lequel ils exercent (EPEHY, petit village rural de 1 000 âmes, situé dans la baie de Somme) et de leurs parcours respectifs, le discours s'est orienté vers les spécificités de la direction d'orchestre. Certes a priori, en milieu rural, mais on verra très vite que nombre de points sont valables quelle que soit la taille, le lieu, la composition, l'activité, le recrutement ou le niveau de l'ensemble.*

## **I. Le rôle du chef d'orchestre comme intervenant avec des amateurs**

Chaque chef d'orchestre a sa propre personnalité, ses compétences et ses arguments pour agir positivement sur un groupe appelé « harmonie ».

Il doit, avant tout :

- être animateur de talent doté de qualités de meneur
- être concepteur, préparateur et organisateur de projets (concours, concerts...)
- posséder de la rigueur et faire preuve d'une grande exigence
- avoir une autorité naturelle et installer une discipline consentie
- posséder de larges compétences musicales et administratives

s'appuyant sur des qualités humaines :

- à l'écoute des musiciens
- à la portée de tous
- à la personnalité flexible
- sachant faire preuve d'efficacité et de vitalité
- un homme présent à tous les instants
- un homme du village « regardé » qui sait se remettre perpétuellement en cause, avec un sens aigu de l'autocritique

son charisme étant peut-être la résultante bien dosée de tous ces éléments.

## II. L'acte du chef d'orchestre

### • choisir un répertoire

- en fonction de ses goûts
- en tenant compte du potentiel de l'orchestre et des musiciens
- en pensant au public, élément incontournable, indispensable et nécessaire au bon fonctionnement d'un orchestre représentant un milieu associatif
- en motivant les musiciens par un choix judicieux d'œuvres, sur la base d'objectifs définis et affirmés en début de saison
- en dosant les difficultés présentes dans les pièces au programme

### • travailler en répétition

- expliquer le choix des œuvres
- être efficace dans le travail
- diriger, c'est communiquer
- l'instruction verbale comme outil fondamental
- tenir un rythme de travail soutenu sur des séquences courtes

Les musiciens doivent quitter la répétition avec l'impression (et la certitude) de ne pas avoir perdu leur temps et d'avoir bien travaillé.

Le chef sachant accepter que certains membres de l'orchestre ne jouent de leur instrument qu'à la répétition, alors que pour d'autres, la répétition est indispensable pour donner un sens à leur travail quotidien.

### • valoriser la pratique collective

- développer un côté « associatif » convivial avec intelligence
- apprendre aux hommes, aux femmes et aux enfants à vivre en groupe
- appartenir à l'harmonie : adhérer à des valeurs, accepter des obligations tout en cherchant le bon compromis

- partager le même stress sur scène
- partager la préparation d'un concours et en assumer collectivement le résultat
- rassembler jeunes et moins jeunes autour d'une idée commune : l'orchestre d'harmonie
- développer par une écoute collective l'amour du son des instruments à vent
- développer le côté festif de l'association tout en étant exigeant sur la qualité et la quantité de travail fourni
- rendre l'harmonie accessible à tous, dès le plus jeune âge

En un mot, l'harmonie est un lieu où l'on se sent bien et où l'on accepte les contraintes.

- **des contraintes**

- la répétition hebdomadaire
- la ponctualité (le chef doit être un exemple)
- le respect des autres
- l'assiduité
- la motivation face aux difficultés rencontrées (partitions)
- les sorties musicales peu appréciées par les musiciens (défilés, commémorations...)

### **III. La place de l'harmonie dans la commune, en milieu rural**

- **la position administrative**

- tenir compte de la volonté des élus
- les manifestations officielles (8 mai, 14 juillet, 11 novembre...), passage obligé ou non ?
- se montrer dans la vie du village qui a besoin d'une vitrine visible de l'extérieur
- tenir un rôle d'ambassadeur de la commune lors de concerts à l'extérieur
- prendre en compte le rôle « primordial » des prestations et concerts en milieu rural
- privilégier des relations avec les structures associatives et culturelles locales

- **le retour**

- l'harmonie devient une association para-municipale
- elle est subventionnée

- elle bénéficie (entre autres) de locaux
- ses investissements en instruments sont aidés
- son école de musique (ou l'école conjointe) peut être aidée et développée
- elle est considérée comme un pôle culturel et social (artistique) par les élus comme le grand public

#### **IV. L'action de l'école de musique envers les pratiques amateurs**

Après cette large présentation générale, Régis Cazé, fondateur de l'école de musique, a souhaité parler de son vécu comme chef d'orchestre et directeur d'école de musique.

*« De tous temps, des liens étroits ont été tissés entre l'école de musique, l'harmonie et plus récemment, la chorale, les musiques amplifiées et la danse.*

*Les locaux et les instruments sont partagés et l'harmonie est un lieu de rencontre unique entre élèves actuels et anciens élèves.*

*Je garde à l'esprit l'efficacité et la réussite d'une direction monocéphale école et harmonie. Cette situation a toujours permis de créer une dynamique indispensable au tissu associatif musical en milieu rural. Sans le savoir, il y a 30 ans, j'ai joué les précurseurs en créant l'orchestre dans l'école, concept très actuel. La priorité étant d'installer l'idée de l'apprentissage de la musique dans les esprits. Aussi, je ne respectais pas des cursus d'enseignement établis, tels ceux de la CMF. Mais je menais de front, avec les jeunes et moins jeunes élèves, l'apprentissage du solfège et la pratique de l'instrument. Pour mettre ce système en place, j'ai été largement aidé par les institutrices et instituteurs de l'époque. Ces enseignants n'ont pas hésité à mettre leur pédagogie à disposition d'un projet insensé peut-être, mais qui a pu se réaliser grâce à ma position de professeur de musique dans le collège local.*

*Petit à petit, les élèves les plus avancés (cycle III) ont pu aller se perfectionner dans les établissements spécialisés (conservatoires). Et mon bonheur fut complet lorsque, à leur tour, ces élèves sont devenus formateurs, professeurs dans cette école de musique rurale enfin structurée.*

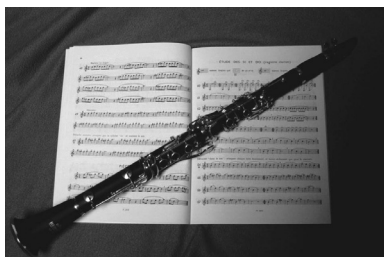
*Il est certain que cette évolution a permis à l'orchestre de gagner en qualité. D'autant plus que rentrer dans ses rangs était, pour les jeunes musiciens, un rêve, rêve qui s'exprime bien dans la maxime de l'école : « je travaille, je progresse, j'ai hâte d'avoir l'honneur d'entrer dans le grand orchestre ».*

*Orchestre où je retrouverai mes professeurs, il convient de le souligner.... »*

Ce « listing » montre, une fois de plus, combien la mission, l'acte de diriger est multiforme, protéiforme, et exige une assimilation fine de nombres d'éléments, des plus évidents aux plus subtils.

# Un éclairage régional : la structuration de l'enseignement, la triangulaire territoire, école de musique, harmonie

Alexis Klein, *directeur de l'école de musique de Schweighouse sur Moder*



**Le texte ci-dessous reprend une grande partie des propos de l'intervenant :**

Le territoire sur lequel j'exerce est un SIVOM comprenant 11 communes et 12 500 habitants.

Sur ce territoire coexistent trois écoles de musique dont une qui est sivomale, agréée par l'ADIAM et qui servira d'exemple à mon propos, ainsi que trois harmonies.

## **La place de l'école de musique du SIVOM sur son territoire**

L'école de musique s'est donnée une mission de service public d'enseignement spécialisé de la musique. Mission qui se résume en trois volets :

- sensibilisation et éveil au monde musical
- formation, apprentissage, autour du schéma d'orientation
- diffusion et création, avec une saison musicale

C'est dans ces trois axes que les orchestres d'harmonie du territoire ont un rôle à jouer. Comment ? En accompagnant et en étant acteurs des projets de l'école mais également en participant à la vie de l'école grâce au conseil d'établissement.

## **Un exemple d'intégration d'une école dans son territoire : la fusion avec un relais culturel.**

La création de l'école de musique en temps qu'établissement secondaire du relais a permis aux deux structures de se fédérer, de mutualiser leurs moyens de gestion, de comptabilité, d'administration et de communication. Elle a également permis une lisibilité de l'action culturelle sur un territoire : un seul lieu et interlocuteur en matière de culture.

*« Il y a deux sortes  
de chefs  
d'orchestre :  
ceux qui ont  
la partition  
dans la tête,  
et ceux qui ont la  
tête dans  
la partition »*

Arturo Toscanini

*« ... à quoi sert le  
chef d'orchestre ?  
.../... il est là pour  
exaspérer les  
musiciens au point  
de les pousser à  
jouer uniquement  
pour le contrarier »*

Monsieur Bluff

Cette fusion a permis à l'école de gagner en qualité d'enseignement et en quantité de public.

### **La relation entre cette école et son territoire**

Une convention signée entre le SIVOM et l'école de musique fixe les attentes des élus d'une part :

- offrir à tous, une pratique et une culture musicale de qualité, quelle que soit la discipline proposée
- propager l'art musical, proposer des ateliers en temps scolaire, susciter l'éclosion de vocations et former de futurs musiciens amateurs
- former un vivier de jeunes (et moins jeunes) musiciens, afin de pérenniser les orchestres, les ensembles et les groupes musicaux locaux
- constituer un pôle musical dynamique qui contribue à la richesse de la vie culturelle du territoire

et d'autre part, décrit les obligations du SIVOM pour réussir cette mission :

- mise à disposition de locaux et de matériel
- financement du fonctionnement et d'un emploi direct
- subventions attribuées de manière spécifique aux différents secteurs d'activités

### **Les liens entre école de musique et harmonies**

L'enjeu majeur est l'établissement de relations entre les deux types de structures, leur absence engendre souvent des comportements conflictuels. Un médiateur important entre les deux entités est le directeur de l'école.

### **Le partage des ressources et des compétences**

L'indépendance n'est pas synonyme de mur ou de barrière infranchissable. C'est surtout l'affirmation des missions qui sont différentes. Ce qui n'empêche pas le partage des ressources matérielles comme humaines : locaux de répétition, instruments, élèves et anciens élèves de l'école sont membres des harmonies, manifestations et concerts en commun, professeurs qui jouent avec l'harmonie, organisation de stages, de master class, d'une saison musicale complémentaire, etc.

### **Apprendre à cohabiter**

En offrant un large éventail de disciplines, en recrutant des professeurs n'ayant pas d'attaches avec l'harmonie, le lien entre école de musique et harmonie peut se distendre. De nouveaux styles de musiques se développent. Les sociétés musicales perdent leur monopole. Elles ne deviennent aujourd'hui qu'un lieu de pratique musicale parmi d'autres, alors qu'il y a peu encore, elles étaient maîtresses de l'animation culturelle des communes...

Pour y remédier, les responsables d'écoles de musique et d'harmonies prennent conscience de leur complémentarité. L'harmonie est un lieu privilégié pour la pratique de groupe qui permet notamment de cultiver « l'esprit associatif », élément-clé d'un fonctionnement social. Dans cette optique, le rôle du chef n'est pas seulement d'être pédagogue, mais aussi d'être animateur.

### **Conclusion**

L'école de musique et l'harmonie sur un territoire se doivent d'être complémentaires.

Au sein des harmonies, de profonds changements sont en œuvre. Les gens ne s'identifient plus seulement aux valeurs du défilé, de la commémoration, de la fête de la musique ou de la bière, etc. Concerts de gala, échanges, projets novateurs comme une création, tout cela devient une nécessité pour fidéliser les musiciens des harmonies, en particulier ceux qui arrivent de l'école de musique.

Le rôle du chef est de faire la passerelle entre la formation à l'école de musique et la post-formation à l'orchestre, tout en admettant que l'école de musique ouvrira à ses élèves d'autres horizons musicaux.

# La direction, ça s'apprend

## **I. Le cursus de direction d'orchestre d'harmonie du Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg**

Il est ouvert, après admission aux étudiants possédant de solides bases musicales, et poursuit deux objectifs à travers deux cycles :

- culturel, pour les étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances à travers la réalisation musicale
- pré-professionnel, pour les étudiants qui, à travers une formation pointue, apprendront à dominer les aspects de l'art de la direction
- cycle 3 (durée de un à trois ans) : philosophie de la direction, techniques de base, histoire de la musique, analyse, répertoire, méthodologie de la répétition, harmonie, instrumentation, construction de programme...
- cycle pré-professionnel (durée de un à trois ans) : travail sur des œuvres majeures du répertoire (y compris contemporain), harmonie, polyphonie, instrumentation, transcription, arrangement, construction de programme...

La maîtrise de ces enseignements, allée à une volonté de recherches personnelles et à une réflexion continue, devant développer, chez l'étudiant, un esprit critique et lui donner les clés d'une nécessaire autonomie.

L'évaluation se fait à la fois au travers d'un contrôle continu et d'examens de fin de cycle, dans lesquels on trouvera : épreuve avec orchestre (répétition), instrumentation, orchestration, transcription, répertoire, écriture et analyse, mémoire, entretien...

Pour en savoir plus : <http://www.conservatoire-strasbourg.fr>

## **II. Le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM) de la Confédération Musicale de France (CMF)**

Ce diplôme, créé il y a une vingtaine d'années, a pour but de donner un label de qualité à des personnes susceptibles de prendre en main un ensemble musical amateur (orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, chœur...), et ce avec une démarche qualitative (artistique, pédagogique...) de type « professionnel » clairement et fortement affirmée. (\*)

Si, à l'heure actuelle, les préparations à ce diplôme sont du ressort régional, les épreuves ont lieu au niveau national et se présentent ainsi :

- éliminatoires : analyse harmonie et formelle, réalisation d'un chant donné, direction d'une œuvre imposée
- admissibilité : orchestration, culture musicale
- admission : travail d'orchestre, entretien

De plus, la CMF travaille sur une refonte de ce diplôme : redéfinition des contenus, valorisation des stades de formation et de préparation (au niveau régional), ouverture sur les enjeux culturels actuels, valorisation du diplôme comme outil de professionnalisation...

(\*) Si ce diplôme ne débouche pas maintenant, sur un statut professionnel nettement identifié, il n'empêche qu'il constitue, pour des recruteurs, un référent intéressant à prendre en compte et, pour des postulants, une carte de visite valorisant leur parcours.

## À méditer

Quelques idées à retourner dans tous les sens !  
Et le chef d'orchestre dans tout cela ?

Stratégie pédagogique	Stratégie éducative
repose sur une programmation prévue s'inscrit dans un espace-temps précis développement en phases : projet - expérience - résultats - évaluation - projet... elle est faite d'apprentissages précis et se définit par des acquisitions démarche linéaire et programmée pour aller du projet au résultat, appuyée sur une réalité construite concerne des méthodes et techniques d'apprentissage apport objectif mesurable	se vit dans l'immédiat, dans l'imprévu discontinue, dans un espace mouvant accroche à un moment « t » sur un problème précis, une situation donnée initiatrice et utilisatrice de la démarche pédagogique (le point de liaison !) démarche globale, non prévisible, appuyée sur une réalité globale concerne le rituel du quotidien - faire quelque chose ensemble - vivre avec apport subjectif, non mesurable
<b>Pouvoir</b>	<b>Puissance</b>

# Et « psy » on allait plus loin ?

## Patricia Philippot

*Patricia Philippot a suivi une formation de musicienne aux conservatoires de Nancy et de Strasbourg dans la classe de Gérard Frémy, et parallèlement, une formation universitaire en musicologie à Strasbourg.*

*Puis, à la faveur d'un intérêt grandissant pour la musicothérapie, elle reprend un cycle d'études à l'université Paris 7 en psychologie, psychopathologie et psychanalyse.*

*Aujourd'hui, installée en tant que psychanalyste à Paris, Patricia Philippot travaille sur les apports de la musicothérapie pour le traitement de la douleur. Elle est également expert à la cour d'appel de Paris.*

La question du désir et l'amour de la musique suffisent-ils à conduire un homme, une femme à tenir une baguette ; que ce soit du côté d'un orchestre ou de celui d'un chœur ?

Ce désir fait-il écran avec celui du pouvoir, de l'autorité, de la séduction, d'une certaine toute puissance ou de la jouissance ?

Il est debout, ayant comme seul instrument une baguette comme prolongement de sa main.

Face à l'orchestre, dos au public, il est vu de tous et il le sait ; son narcissisme est comblé.

Tout peut lui arriver, il attend dans le silence, il attend la musique.

Il se retrouve dans un état de la recevoir bien particulier, un état qui relève d'une certaine étrangeté, d'une certaine extériorité au monde.

Diriger, c'est comme créer un espace autre, comme dit Michel Foucault, dans ce qu'il nomme « les hétérotopies », ce lieu de douceur des utopies. Utopies dans la réalité, à la fois dans le monde mais aussi extérieur à lui. Il s'agirait de retrouver un lieu bien à soi qui viendrait faire écho avec un archaïsme de rêve et de douceur. Par exemple, une cachette au fond du jardin, qui permet d'admirer les étoiles, un secret.....

Vouloir diriger, c'est comme mettre du rêve dans une certaine réalité : des lignes, des couleurs sonores ; c'est trouver une harmonie musicale et humaine hors des conflits.

Il serait donc question de retrouver ce paradis perdu de l'enfance, cet état d'indifférenciation avec la mère, cette toute puissance permise mais à jamais disparue.

Voilà, il s'agit de retrouver ce qui est perdu, et définitivement perdu ; autrement dit, retrouver cet impossible !

Mais pourquoi vouloir à tout prix se réapproprier ce sentiment de toute puissance ? est-ce pour lutter contre l'angoisse ? l'absence ? la mort ?

Quelque chose comme cela, sans doute.

Diriger un orchestre ou un chœur, est-ce diriger une entreprise ?

C'est diriger ceux ou celles qui disent déjà quelque chose d'eux même avec leur instrument, quelque chose de leur plaisir, de leur amour pour la musique, avec le respect et la fidélité que leur demande la partition ; comme une mère pourrait faire, ou un « je ne sais quoi » de ce genre..

La partition serait donc la mère à qui l'on doit tout.

Entre les deux, la musique se pose et se « pause ». Elle joue son rôle de contenant, de médiateur, desquels rien ne peut s'échapper. Le pouvoir, c'est elle qui le détient.

Diriger un orchestre n'est, en aucun cas, diriger des hommes ; c'est être au cœur des affects, de ce qu'il y a de plus précieux et de ce qui fait tourner la terre.

Jean- Luc Nancy, dans son texte « à l'écoute », met l'accent avec pertinence sur « écouter » et « entendre » : l'écoute se situerait du côté des affects, et « entendre » du côté des concepts. Être à l'écoute est une illustration de ce que « diriger » peut vouloir signifier.

Diriger la musique ferait oublier l'individu au profit d'un tout, d'où ce sentiment de toute puissance tant convoité par le chef !

Diriger, c'est aussi recevoir la jouissance de l'autre, via la musique. C'est comme prendre la musique des autres et en faire un « soi ».

Mais, ne l'oublions pas, la musique s'adresse avant tout !

Sans adresse, la musique n'existe pas. Pour qu'elle soit vivante, il lui faut un destinataire.

Quant à la question du sexe ?

Que cherche un homme, que cherche une femme dans ce désir de diriger ?

On pourrait penser que, du côté du féminin, la position du chef comble l'absence phallique ; et du côté du masculin, l'impossibilité de procréation.

La musique est-elle a-sexuée, nécessite-elle un genre en particulier ?

Mais cette question demanderait un étayage particulier et un sujet à traiter à part entière.

Quoi qu'il en soit, le chef ne peut être substitué, ni par un robot, comme certains l'ont déjà fait, ni un métronome géant comme Fellini l'a pensé dans ce film merveilleux « Prova d'orchestra ».

Mais si le pouvoir, la séduction, le désir de toute puissance sont des éléments influents au devenir d'un chef, il n'en reste pas moins que ce qui émerge est de l'ordre de l'amour de la musique, et de celui de rassembler, de partager, de s'adresser.

Patricia Philippot

# Conclure sans s'enfermer !

Chacun s'accorde à admettre que, pour un pays comme la France ou une région comme l'Alsace, posséder une forte densité de pratiques collectives en amateur est un atout, une valeur ajoutée à l'image et au rayonnement.

Chacun reconnaît également les « vertus » de ces pratiques : approche et éducation artistique, sociabilisation, animation culturelle des territoires, réservoir d'idées et de projets, accueil de la jeunesse...

Chacun pense aussi qu'un courant bi-séculaire, fortement marqué par l'histoire et les événements, est un élément fort du patrimoine.

Mais aussi, chacun peut aisément confondre patrimoine et musée, tradition et conservation, voire parfois conservatisme !

L'enjeu fondamental, pour ces pratiques qui, dans cet opuscule, ont fait l'objet de regards aiguisés, est bien de mixer tradition et modernité, histoire et invention de l'avenir. Une pratique figée est une pratique morte, et les orchestres d'harmonie, comme toutes les activités collectives - pour peu que certains complexes s'évanouissent - ont une envie furieuse de vivre, d'être de vrais acteurs de leur temps.

Peut-on suggérer la rédaction de la question de fond sous-tendue par ces travaux : « *souhaite-t-on véritablement que la pratique musicale en amateur (celle des orchestres et des chœurs entre autres) continue d'être un élément culturel, vivant et incontournable ?* » Et la poser aux acteurs, aux décideurs et aux partenaires, sans oublier la puissance publique et ses élus !

Si la réponse est « non » ou si elle est fortement mitigée, les conséquences doivent en être tirées. Si la réponse est un « oui », franc et massif, il conviendra de s'engouffrer sans tarder dans la brèche. Cette affirmation impliquera que le milieu possède les ressources pour avancer et faire évoluer son histoire. Ressources matérielles et techniques, ressources éducatives, répertoire, ressources financières, et surtout ressources humaines ! Nous y voici !

Chacun s'accorde à admettre qu'un groupe, une esthétique, une école, un courant... pour être vivant, a besoin d'un ou plusieurs meneurs, leaders, coachs, directeurs, inventeurs, maîtres à penser, maestros... les vocables ne manquent pas pour désigner celles et ceux qui seront devant, pour impulser, fédérer, réguler, coordonner, créer, convaincre, consoler, faire avancer et progresser.

C'est peut-être là le réel enjeu du devenir de la pratique musicale en amateur et, par conséquent, le vrai défi à relever !

**Sylvain Marchal**

# Ce que la presse en pense...

## Quel avenir pour les orchestres d'harmonie ?

**Lors d'un récent colloque, la Fédération des sociétés de musique d'Alsace (FSMA) a ouvert à Strasbourg le débat sur la professionnalisation des chefs d'orchestre en milieu amateur.**

L'Alsace, région possédant la plus forte densité de musiciens amateurs de l'Hexagone, est la première, dit-on, à poser officiellement la question de la formation et du statut des dirigeants d'orchestre intervenant dans ce milieu. « *Ce sont tous des bénévoles, or notre environnement culturel ne cesse d'évoluer. Il s'agit de s'adapter sans subir de manière brutale les changements. Avoir des chefs aux compétences multiples et élargies, à la fois musicales, pédagogiques, administratives et sociales, est donc un enjeu pour notre avenir* », argumente Sylvain Marchal, conseiller artistique de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace (FSMA). Pour faire face aux mutations en cours, ce qu'illustre notamment le phénomène du « débauchage » des jeunes musiciens, l'équipe dirigeante de la FSMA - elle fédère 300 orchestres d'harmonie regroupant plus de 10 000 instrumentistes - milite pour la professionnalisation des directeurs d'harmonie. « *C'est un nouveau métier à inventer*, résume le saxophoniste Fernand Lutz, président de la FSMA. *Il faut en définir le profil et le statut sans oublier de créer la filière de formation. Cette approche fonctionne déjà en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas, mais elle est encore inédite en France.* » Début octobre, l'organisation à Strasbourg d'un colloque réunissant de nombreux chefs de la région a officiellement marqué l'ouverture de ce « grand chantier ». La FSMA a profité de l'occasion pour sensibiliser les participants à la nécessité d'assurer le renouvellement des directeurs musicaux « *en offrant aux plus formés des perspectives professionnelles* ».

### **Moyens financiers à trouver**

On a aussi évoqué les nouvelles formations à mettre en place « *de manière concertée* » avec les conservatoires et l'université, voire les collectivités locales. Sans oublier, le cas échéant, de proposer aussi une remise à niveau aux encadrants en place. Atteindre cet objectif, concède-t-on, « *peut durer le temps d'une génération* ». Il met la FSMA dans l'obligation non seulement de trouver de nouveaux partenariats, mais aussi des moyens financiers supplémentaires. Elle espère les trouver du côté de la Région Alsace, des conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ainsi que de la Direction régionale des affaires culturelles, auxquels elle est liée depuis 2001 par une convention d'objectif renouvelable tous les trois ans. La nouvelle convention, portant sur la période 2009-2011, est actuellement en phase de négociation. « *Une porte a été ouverte par le service formation de la Région pour amorcer le processus* », se réjouissent MM. Lutz et Marchal qui se souviennent qu'Adrien Zeller, président de la Région, fut un temps à la tête de la FSMA. Les deux responsables, qui espèrent voir la nouvelle filière se mettre en place d'ici trois ans, attendent donc des pouvoirs publics qu'ils financent pour commencer une étude de faisabilité, complétée de quelques tests pratiques.

*Dernières Nouvelles d'Alsace du mardi 28 octobre 2008*

**X.T.**



# Remerciements

La Fédération des sociétés de musique d'Alsace remercie très chaleureusement, toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, ont permis la réalisation de ce colloque et de la publication qui en découle :

- la région Alsace, son président Adrien Zeller, son vice-président chargé de la culture Gérard Traband, ainsi que les services du protocole et de la culture, pour la mise à disposition de l'hémicycle de la maison de la région et toute l'assistance apportée
- la DRAC Alsace, le conseil général du Bas-Rhin, le conseil général du Haut-Rhin, la région Alsace, partenaires de la convention d'objectifs de la FSMA
- les membres de la commission qui ont préparé ce colloque : Miguel Etchegoncelay, René Goepp, Denis Haberkorn, Marc Hegenhauser, Astride Jund, Fernand Lutz, Sylvain Marchal, Paul-Philippe Meyer, Jean Simon
- Steve Werlé, directeur d'hôpital et excellent modérateur de cette journée, particulièrement apprécié pour son esprit d'analyse et de synthèse
- les différents intervenants qui ont enrichi le débat par la pertinence de leurs propos : Régis Cazé, Gilles Czwartkowski, Miguel Etchegoncelay, Denis Haberkorn, Alexis Klein, Sylvain Marchal, René Michon
- la mission voix Alsace et sa présidente Anne-Marie Jean, avec laquelle la FSMA partage nombre de réflexions et analyses
- Patricia Philippot, psychanalyste, pour l'éclairage totalement nouveau qu'elle a bien voulu porter sur cette pratique
- les membres du comité directeur et les permanents de la FSMA, les chefs de musique du réseau et toutes les personnes qui se passionnent pour cette thématique et ces enjeux